

Appel à projets innovants Génération Équitable 2023

“Cultiver l'Équité : J'agis pour une alimentation responsable et équitable sur mon campus”

CONTEXTE

Le programme Génération Équitable mobilise et accompagne les associations étudiantes à un changement de pratiques pour une alimentation plus juste et plus équitable sur les campus. L'objectif est de donner aux étudiant.es les moyens de mettre en place des actions pour promouvoir et favoriser une alimentation durable et un dialogue constructif avec leur campus pour entraîner un changement concret.

Co-porté par le mouvement citoyen *FAIRe un monde équitable* et l'ONG *Max Havelaar France*, dans le cadre du dispositif FAIR Future soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et la Mairie de Paris, **Génération Équitable propose pour sa 4e édition un appel à projets innovants afin d'accompagner et valoriser jusqu'à 11 projets étudiants** portant sur l'accessibilité et le développement d'une transition alimentaire responsable au sein des campus et/ou **au delà** dans les territoires.

Les candidatures sont ouvertes du **mercredi 25 octobre au jeudi 30 novembre 2023 à 23h59**. La remise des prix est prévue le **13 décembre 2023**, à Paris.

OBJECTIFS

Cet appel à projets a pour but d'inciter les étudiant.es à mettre en place des **projets innovants portant la transition alimentaire au cœur de leur démarche, en se basant sur des leviers reconnus comme le commerce équitable**, qui agit comme une réponse concrète aux enjeux de justice sociale, économique et climatique.

Cet appel à projets vise à soutenir et valoriser les associations étudiantes dans des actions de transformation réelles des pratiques alimentaires, individuelles ou collectives, principalement au sein de leur campus, également à l'échelle de leur territoire. Les projets doivent concourir à la mise en place de pratiques alimentaires responsables répondant à des modes de production et de consommation durables, inscrits dans les objectifs de développement durable, notamment l'ODD 12.

Les bourses attribuées ont vocation à soutenir la réalisation et la valorisation des projets associatifs étudiants à travers une **dotation de bourse variable de 500 à 1500 euros** : achat de matériel, organisation logistique, actions de communication...

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



Principes du commerce équitable

Face à l'instabilité des prix et à un ordre mondial favorisant les inégalités, les agriculteur.rices et ouvrier.ères sont dans l'incertitude de vivre dignement du fruit de leur travail, notamment dans les pays du Sud. A cela s'ajoutent également les conséquences du changement climatique. Ne l'oublions pas, les producteur.rices agricoles font partie des populations les plus vulnérables face à des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents.

Le commerce équitable garantit aux agriculteur.rices des **prix rémunérateurs**, couvrant leurs coûts de production. La justice économique entraîne une meilleure qualité de vie et la possibilité d'investir dans **des modes de production plus respectueux de l'environnement, de mettre en place des actions d'adaptation et ainsi améliorer leur résilience**. Agir pour le commerce équitable et consommer des produits labellisés équitables permet de répondre concrètement aux injustices qui touchent les producteur.ices et d'assurer une transition alimentaire responsable sur son campus.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Avant de remplir le dossier de candidature ci-joint, assurez-vous d'avoir pris connaissance des critères d'éligibilité suivants :

1. Le jury récompensera les projets qui incluent au minimum un des résultats visés suivants :

I. Faciliter l'accès et/ou le développement d'une consommation de produits alimentaires responsables, en majorité des produits labellisés équitables (1) mais aussi des produits bio, locaux, zéro déchet, vrac, invendus... sur son campus et/ou le territoire.

II. L'introduction d'un contenu pédagogique portant sur une transition alimentaire responsable, incluant la juste rémunération des producteur.rice.s, dans un cursus scolaire ou universitaire, sur son campus et/ou le territoire.

III. Le développement d'un service facilitant la transformation de notre système alimentaire afin de le rendre plus durable, plus équitable et inclusif, sur son campus et/ou le territoire.

2. Seuls pourront être retenus les projets en lien avec une transition alimentaire responsable dont :

- Tous les produits présentent un caractère responsable : équitables, bios, locaux, zéro déchet, vrac, invendus, ...
- Les produits labellisés commerce équitable (1) sont utilisés autant que possible.

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



- Ces projets peuvent aussi porter sur un produit non alimentaire mais ayant un caractère responsable et présent dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire (coton bio, équitable par exemple).

(1) Fairtrade Max Havelaar, World Fair Trade Organisation (WFTO), Biopartenaire, Le Symbole des Producteurs Paysans (SPP), Fair For Life, Bio Équitable en France et Agri-Éthique.



3. L'évaluation du jury portera une attention particulière aux projets intégrant les dimensions suivantes :

- Tout projet intégrant le commerce équitable selon les principes cités en introduction.
- Au moins un prix sera attribué à un projet étudiant qui place le commerce équitable au cœur de sa démarche.
- Un prix sera attribué, dans la mesure du possible, à un projet étudiant dont le périmètre se situe en dehors du campus.
- Jusqu'à 6 prix Tremplin, proposant des bourses d'un montant allant jusqu'à 500 euros, seront attribués à des associations étudiantes membres de Génération Équitable (2) souhaitant organiser une action ponctuelle sur le commerce équitable, sur l'année universitaire 2023/2024. * *La durée du projet du Prix Tremplin peut être inférieure à 1 an.*
- Le jury se réserve aussi la possibilité d'attribuer un prix "Coup cœur" à un projet étudiant jugé particulièrement pertinent dans l'impulsion d'une transition alimentaire responsable.
- Tout projet intégrant la lutte contre la précarité alimentaire dans le développement d'une offre ou d'un service en lien avec une alimentation responsable.

(2) *Sont considérés comme membres de Génération Équitable les associations ayant signé la Charte de partenariat 2023/2024.*

4. Les projets pouvant être soutenus devront obligatoirement :

- Être conduits par une association étudiante venant d'un établissement d'enseignement supérieur en France, membre ou non de Génération Équitable. * *Un.e étudiant.e individuel.le ou un groupement d'étudiant.e.s peuvent postuler à condition d'être soutenu obligatoirement par une association déclarée.*
- Avoir pour périmètre le campus de l'association ou le territoire de la collectivité dont dépend le campus.
- S'inscrire sur une durée minimale d'un an. * *Sont exclues les bourses du Prix Tremplin dont la durée du projet peut être inférieure à 1 an.*
- Avoir été réalisés avant fin 2024 et/ou déjà en partie réalisés en 2023 dans la mesure où la bourse demandée répond à un besoin réel de financement pour la suite du projet.

5. Si une association étudiante a déjà participé à une précédente édition de l'appel à projets, il est possible de candidater à l'édition 2023 à condition de présenter un nouveau projet.
6. Seront inéligibles les projets à titre individuels, ne respectant aucun critère d'éligibilité mentionnés, ayant pour vocation un intérêt commercial à but lucratif et dont les résultats visés n'ont pas d'impact spécifique et mesurable.

PRIX

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer **jusqu'à 11 prix** en fonction de la pertinence des candidatures reçues. **Au total ce seront 9000 euros qui seront distribués sous forme de dotations de bourse variables de 500 à 1500 euros.**

Parmi les candidatures, **jusqu'à 6 prix Tremplin se verront attribuer une bourse allant jusqu'à 500 euros, à des associations étudiantes membres de Génération Équitable**

ÉVALUATION

Le jury sera en charge d'évaluer les projets à partir d'un barème de points intégrant les critères d'éligibilité et d'évaluation suivants :

1. Intérêt et pertinence du projet

- > Caractère innovant du projet (originalité, ambition, ...)
- > Adéquation avec les critères d'éligibilité
- > Intégration du commerce équitable
- > Pertinence des partenariats envisagés (si nécessaire)

2. Gestion de projet et méthodologie

- > Cohérence et clarté de l'objectif et de la mise en œuvre
- > Pertinence des Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs visés par le projet
- > Clarté et dynamisme du pitch
- > Impact global du projet

3. Faisabilité

- > Réalisme des objectifs fixés
- > Crédibilité du calendrier du projet
- > Gestion budgétaire rigoureuse et justifiée

MODALITÉS

Le comité de sélection composé d'un jury d'acteurs engagés pour une transition alimentaire responsable annoncera les résultats lors de la soirée de remise de prix du mercredi 13 décembre 2023.

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



Les candidatures sont ouvertes entre **le mercredi 25 octobre et le jeudi 30 novembre à 23h59** et à envoyer à l'adresse suivante : campus@faire-equitable.org. Le formulaire de candidature est à télécharger sur le site de Génération Équitable. Seuls les dossiers complets (annexes incluses) seront acceptés.

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les projets lauréats s'engagent à :

- Faire figurer le logo de Génération Équitable sur tous les supports de communication relatifs au projet retenu et mentionner Génération Équitable lors d'événements liés au projet.
- Participer à une formation dispensée par le programme Génération Équitable sur les enjeux du commerce équitable.
- Participer à au moins 1 événement organisé par Génération Équitable pour témoigner de son expérience.
- Transmettre un bilan du projet à son échéance. Ce bilan d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, dont les critères seront formalisés par l'équipe de Génération Équitable, portera sur les éléments suivants : i) niveau de réalisation des objectifs ; ii) difficultés éventuelles rencontrées et solutions apportées ; iii) impact du projet sur le campus et/ou le territoire ; iv) perspectives du projet.

Génération Équitable, à travers ses organisations co-porteuses FAIRE un monde équitable et Max Havelaar France, et son partenaire le RESES, s'engage à :

- Valoriser les projets sur le plan national à travers la communication de ces trois organisations.
- Accompagner les porteurs de projets à l'année selon leurs besoins : conseil, communication, ressources pédagogiques, formalisation de leur bilan de projet à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
- Former les lauréats aux enjeux de transition alimentaire et de commerce équitable.

L'équipe Génération Équitable a hâte de prendre connaissance de votre projet !

Pour toute question relative à l'appel à projets, vous pouvez contacter l'équipe à l'adresse : campus@faire-equitable.org

Nous suivre sur Instagram : [generation_equitable](https://www.instagram.com/generation_equitable)

(Dossier de candidature à remplir en page suivante)

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



Dossier de candidature de l'appel à projets innovants Génération Équitable 2023

“Cultiver l'Équité : J'agis pour une alimentation responsable et équitable sur mon campus”

Etablissement de rattachement et ville :

.....
.....

Nom de l'association étudiante :

.....
.....

Adresse postale de l'association étudiante :

.....
.....

Nom et contact email/téléphone du représentant légal de l'association étudiante :

.....
.....

Nom et contact email/téléphone des membres de l'association porteurs du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom du projet :

.....

Lieu de déroulement du projet :

.....

Thématique du projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



Objectif général du projet (1 à 3 choix minimum possibles) :

- Faciliter l'accès et/ou le développement d'une consommation de produits alimentaires responsables, en majorité des produits labellisés équitables mais aussi des produits bio, locaux, zéro déchet, vrac, invendus... sur son campus et/ou le territoire.
- L'introduction d'un contenu pédagogique portant sur une transition alimentaire responsable, incluant la juste rémunération des producteurs, dans un cursus scolaire ou universitaire, sur son campus et/ou le territoire.
- Le développement d'un service facilitant la transformation de notre système alimentaire afin de le rendre plus durable, plus équitable et inclusif, sur son campus et/ou le territoire.

Candidatez-vous au prix Tremplin, réservé aux associations étudiantes obligatoirement membres de Génération Équitable (3) qui souhaitent organiser une action ponctuelle sur le commerce équitable, sur l'année universitaire 2023/2024, pour une bourse d'un montant allant jusqu'à 500 euros ?

- Oui
- Non

(3) Sont considérés comme membres de Génération Équitable les associations ayant signé la Charte de partenariat 2023/2024.

Présentation générale du projet :

Merci d'indiquer ici toutes les informations relatives au projet et que vous jugez utiles pour son évaluation. La présentation peut être complétée de photos, vidéos ou tout autre outil.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Perspectives envisagées du projet :

.....

.....

.....

.....

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



Selon vous, de quelle(s) manière(s) votre projet permet-il de contribuer à une transition alimentaire responsable ?

.....
.....
.....
.....
.....

Comment votre projet permet-il de mobiliser autour des questions de justice économique (juste rémunération, prime aux projets collectifs), de justice sociale (respect du droit humain) et de justice climatique (lutte contre le changement climatique, développement de l'agroécologie...), liées aux principes de commerce équitable ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

En quoi ce projet vous semble-t-il innovant ?

.....
.....
.....

Quels sont les partenaires de votre projet ?

.....
.....
.....

Avez-vous préparé ce projet avec l'aide de structures (associations étudiantes, établissement, Crous...)?

Si oui pouvez-vous nous les citer ?

- Oui*
- Non*

Calendrier prévisionnel du projet :

.....
.....
.....

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



.....
.....
.....
.....
.....

Protection de vos données

Les données que vous nous transmettez sont uniquement utilisées dans le cadre du Programme Génération Équitable et de cet appel à projets innovants. Une fois l'appel à projets innovants terminé, vos données seront supprimées de nos serveurs dans un délai maximum de 2 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celui-ci ou d'une limitation de traitement des données.

J'accepte que mes données soient utilisées dans le cadre énoncé ci-dessus

**Pour toute question relative à l'appel à projets, contactez l'équipe à l'adresse :
campus@faire-equitable.org**

Plus d'informations : www.generation-equitable.fr

Un programme porté par



Dans le cadre de



En partenariat avec



Avec le soutien de



ANNEXE

Budget Prévisionnel * à joindre obligatoirement au formulaire. Sans cette information, votre dossier ne sera pas traité par la commission.

Attention, votre budget doit être équilibré : dépenses = recettes

Les candidats sont invités dans les annexes à fournir des pièces complémentaires au dossier (photo, vidéo de présentation, outils, autres ressources conseillées).

Dépenses		Recettes	
Nature de la dépense	Montant TTC	Origine de la recette	Montant TTC
TOTAL		TOTAL	